

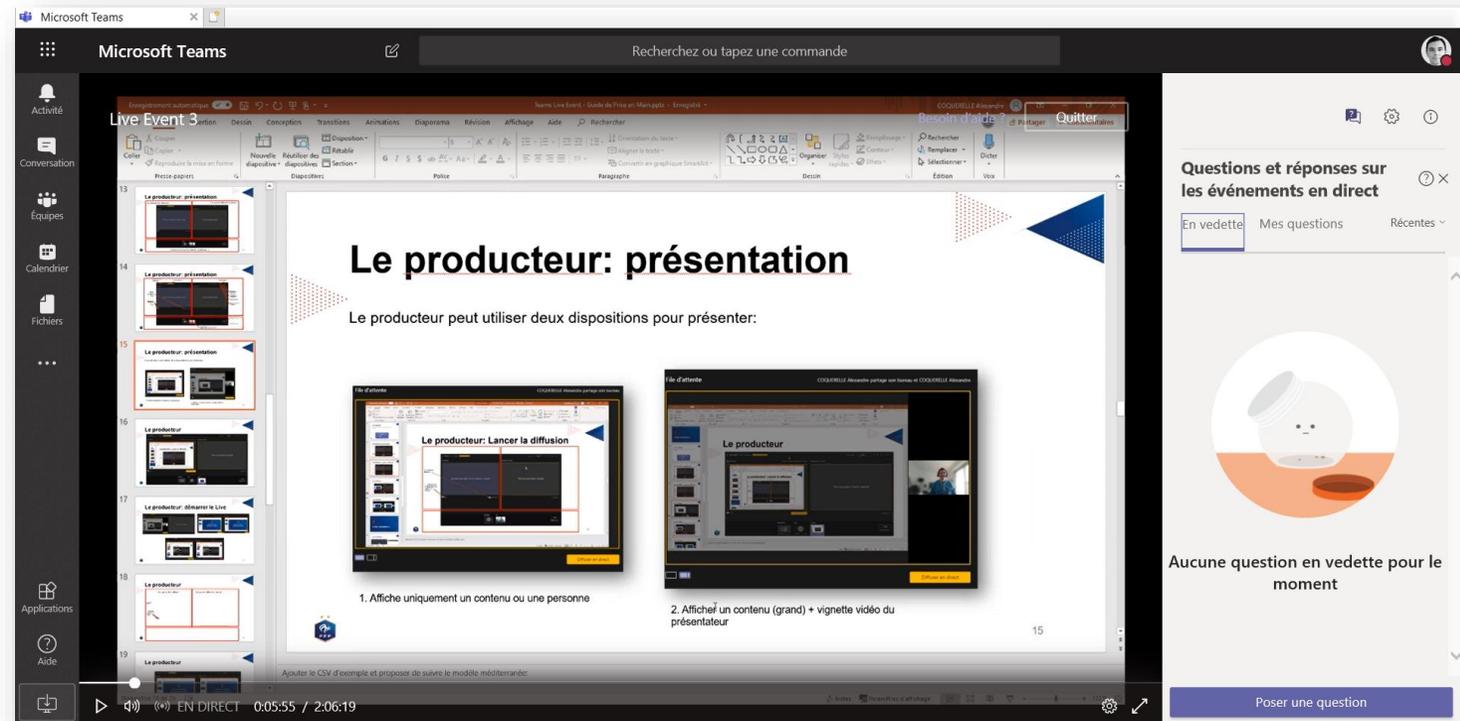
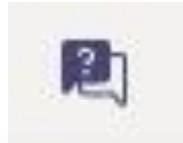


**FOOT
LOISIR**

**Créer et développer votre
Section Loisir**

Posez des questions pendant le webinar

Quel que soit le support utilisé (ordinateur, tablette, téléphone), il est possible de poser des questions en cliquant sur l'icône:





**FOOT
LOISIR**

Vidéo de présentation



**FOOT
LOISIR**

21/10/2021

Christophe SOLLNER

Membre du Bureau Exécutif de
la Ligue du Football Amateur



Patrick PION

Directeur Technique National Adjoint



SOMMAIRE

01

Une Section Loisir :
Pourquoi et
comment ?

02

Le cas du FC
Hermitage Chapelle
Cintré

03

Développer sa
Section Loisir

04

L'accompagnement
des Sections Loisir

05

Questions / Réponses

01



Une Section Loisir : Pourquoi et comment ?



FOOT
LOISIR

Le Foot Loisir : Qu'est-ce que c'est ?

Le Foot Loisir, c'est jouer au football sans participer à une compétition dans laquelle il y a accession et rétrogradation, à partir de la catégorie U14.





Pourquoi le Foot Loisir est une opportunité pour notre Football ?

Constats :

Une forte baisse chaque année sur les catégories U13-U21 ainsi qu'une nouvelle baisse après 29 ans.

Un enjeu de santé public



SANTE

- Priorité de l'état et des instances
- Bénéfices de l'activité physique
- Prévention / Bien-être

L'inactivité physique est responsable de :

- 1 million de décès / an en Europe
- 5% des maladies pathologiques cardiovasculaires
 - 10% des cancers du colon

SOCIETE

- Vivre ensemble
- Se rassembler / se rencontrer
- Partager

Le Foot Loisir répond à des enjeux de santé et des enjeux de société

La Section Loisir comme réponse à cette problématique ?

La création d'une Section Loisir dans votre club est une réponse possible pour :

- Fidéliser vos licenciés
- Recruter de nouveaux adhérents
- Dynamiser la vie de votre club
- Découvrir de nouvelles pratiques

La création d'une Section Loisir doit être un axe fort du Projet Club





La Section Loisir, qu'est-ce que c'est ?

C'est la mise à disposition d'au moins un créneau hebdomadaire de pratique Loisir ouverts aux licenciés Loisir (ce créneau peut être proposé à l'intérieur du club et/ou s'inscrire dans une offre de pratique proposée par le District en rencontrant d'autres clubs).

La Section Loisir doit :

- Avoir un référent Loisir
- Avoir une ou plusieurs pratiques identifiées
- Avoir un créneau de pratique
- Compter 10 licenciés Loisir minimum par pratique

Pour être reconnue, une Section Loisir doit être validée par votre District





Le référent loisir :

- Il peut également être joueur de la Section Loisir
- Il doit être force de proposition pour organiser l'activité de la Section
- Il doit idéalement être en relation étroite avec le Responsable Technique, tout comme les responsables des catégories.
- Il doit idéalement participer au Comité de Direction du club

Ce type de profil existe dans l'environnement des clubs. Une présentation de votre projet vous permettra de l'identifier

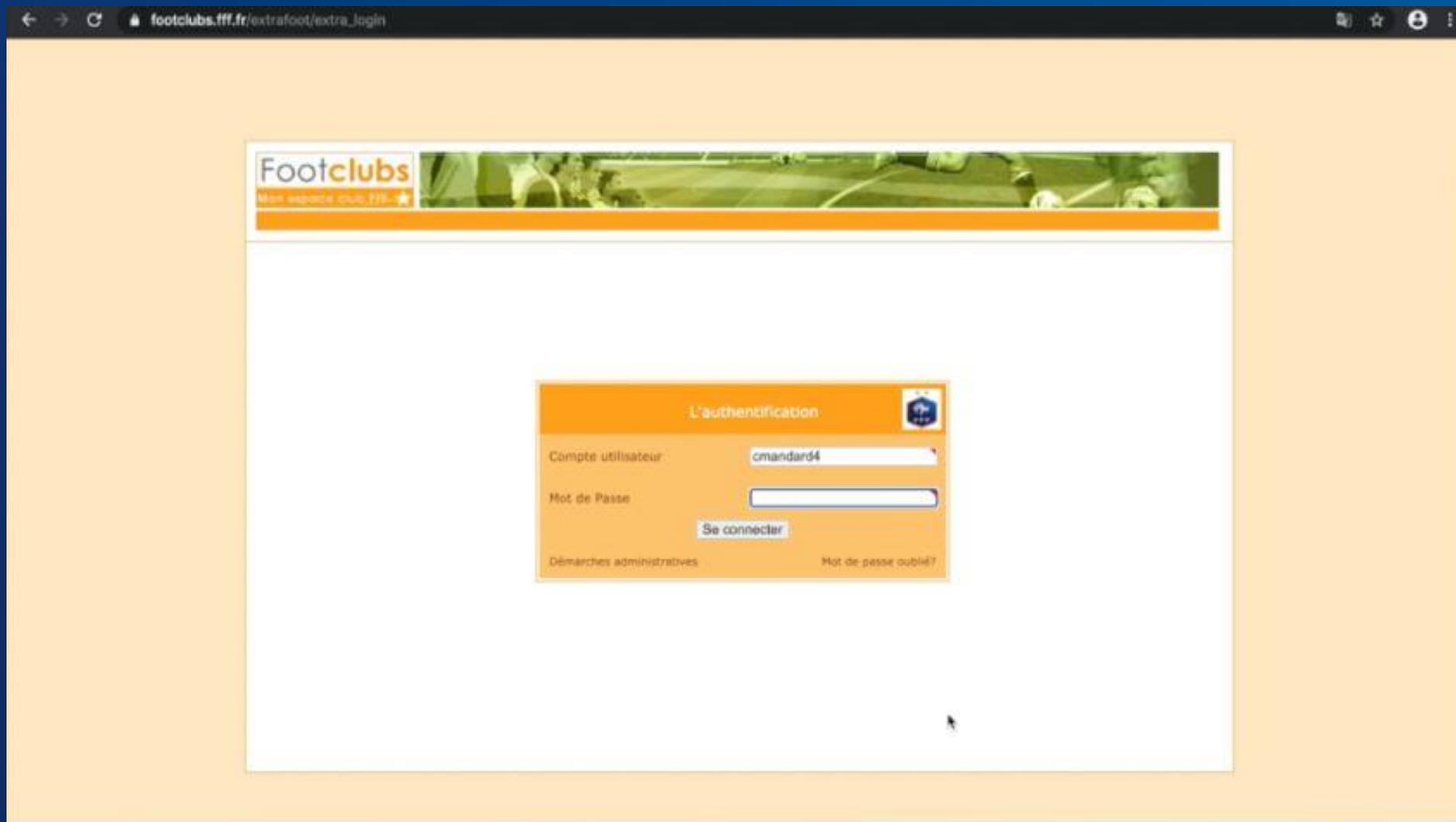
Les licences Loisir :

- Seules les licences « Loisir » sont comptabilisées pour valider la Section Loisir

**Le potentiel de pratiquants loisir ne trouve à l'heure actuelle dans l'environnement de vos clubs et à l'extérieur.
Ensemble, intégrons-les à la vie de nos clubs.**



L'identification sur Footclubs (cliquez sur l'image)



The screenshot shows a web browser window with the URL `footclubs.ff.fr/extrafoot/extra_login`. The page features a header with the 'Footclubs' logo and a navigation bar. The main content area contains a central orange box titled 'L'authentification' with the following fields and elements:

- Compte utilisateur:
- Mot de Passe:
- Se connecter
- Démarches administratives
- Mot de passe oublié?

Le planning de la saison 2021/2022

Email demandant la mise à jour des informations sur le questionnaire Footclubs

*Octobre
2021*

Extraction des réponses des clubs effectuée par la FFF

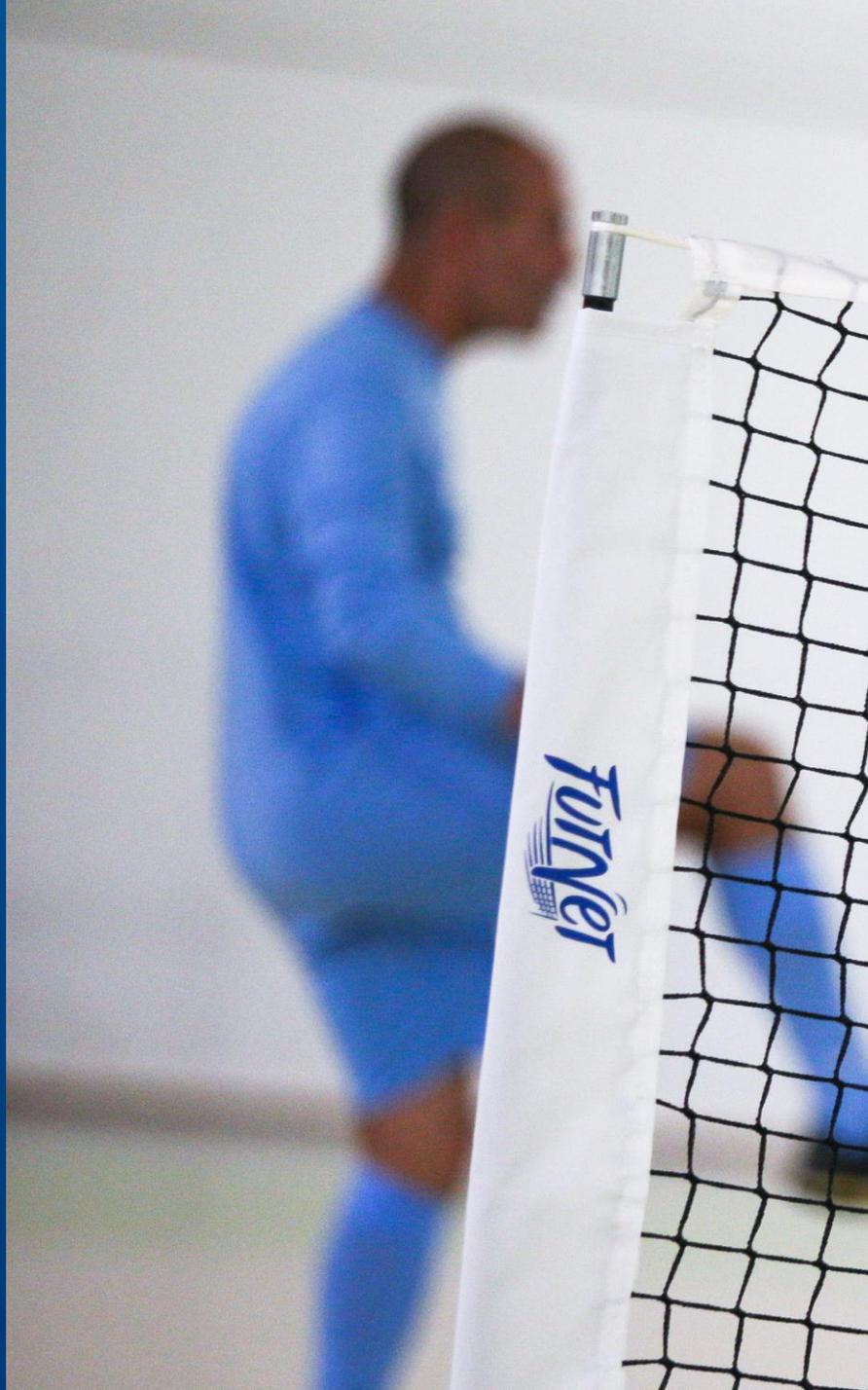
*1^{er}
novembre
2021*

Traitement des données par les instances régionales et départementales

*1^{er} novembre
-
1^{er} décembre
2021*

Envoi des dotations aux clubs

*Décembre
2021
Janvier 2022*



02



Le cas du FC Hermitage Chapelle Cintré

Le FC Hermitage Chapelle Cintré

Fabien SOUCHET

Responsable sportif du club

- Club jeune (2019) qui regroupe 3 communes
- Club rural (8 000 habitants)
- Club de Régional 2
- 335 licenciés
- 24 licences loisir

Le Projet Club :

Permettre à tout le monde de devenir licencié(e) du club en compétition ou en loisir



Le FC Hermitage Chapelle Cintré

La trajectoire loisir du club

Rester attractif

- Fidéliser les licenciés
- Accueillir de nouveaux licenciés

Proposer une philosophie et des pratiques qui répondent aux attentes des licencié(e)s.



03



Développer sa Section Loisir

Des pratiques au service du Foot Loisir



FOOT EN MARCHANT



Fit Foot



FUTNET



GOLF FOOT



Foot à 8



Beach Soccer



Futsal



Foot 5



Foot à 11



eFoot

Des pratiques au service du Foot Loisir

Des publics cibles par pratique

	Jeunes G U14-U19	Jeunes F U14-U19	Seniors U20-U35	Public Féminin U20 et +	Vétérans U35-U45	Super Vétérans >45	Handisport / Sport adapté
Foot à 11							
Foot 8							
Futsal							
Beach Soccer							
Foot 5							
FootNet							
Foot en Marchant							
Golf Foot							
Fit Foot							
eFoot							


 Du public le moins adapté au plus adapté

Les Sections Loisir en France en 2021

Constats :

PRATIQUE	NOMBRE SECTIONS	TAUX
<i>Foot à 11</i>	945	62,78%
<i>Foot à 8</i>	390	26,02%
<i>Fit Foot</i>	9	0,61%
<i>GOLF FOOT</i>	15	1,61%
<i>FOOT EN MARCHANT</i>	63	4,22%
<i>FUTNET</i>	12	0,84%
<i>Futsal</i>	31	2,07%
<i>Beach Soccer</i>	4	0,31%
<i>FOOT 5</i>	39	2,61%

La majorité des Sections Loisirs actuelles propose du Foot à 11 ou du Foot à 8



Développement des nouvelles pratiques

PRATIQUE	Activités des clubs		Activités des districts	
	Pratique associée	Pratique Loisir	Evènements	Critérium
<i>Foot 5</i>	Vert	Jaune	Jaune	Jaune
<i>Foot en Marchant</i>	Jaune	Vert	Vert	Vert
<i>Futvet</i>	Vert	Jaune	Vert	Jaune
<i>Fit Foot</i>	Jaune	Vert	Orange	Orange
<i>Golf Foot</i>	Vert	Jaune	Jaune	Orange



PRIORITAIRE



POSSIBLE



DIFFERE



Football en marchant

Axe prioritaire du Loisir

- Simplicité d'organisation
- Simplicité des règles
- Adaptation
- Publics divers (seniors)
- Créneaux de pratiques
- Coût modique
- Formats divers
- Engouement



Football en marchant Développement

1: Promotion au niveau du district

- Annonce de la mise en place d'un critérium (Mars 2022)
- Organisation de Soirées « découverte » dans chaque secteur (Novembre 2021 – Février 2022)
 - Rencontre entre des + 50 ans des clubs du secteur et une équipe « district » ou « amicale des éducateurs » + réunion

1: Promotion au niveau du club

- Mailing et phoning anciens licenciés
- Réseaux sociaux – site du club – licenciés du club
 - Soirées « découverte » de la pratique



Football en marchant Structuration

1: Structuration au niveau du district

- Commission d'animation et de suivi du critérium
- Réunion des clubs intéressés (organisation concertée)

1: Structuration au niveau du club

- Section « Foot en marchant »
- Créneaux réguliers de pratique ou d'entraînement



Football en marchant Outils fédéraux

1: cadrage de la pratique

Documents FFF (guide de la pratique et guide loisir)

2: Sensibilisation à l'encadrement

WEB – SERIE (Janvier 2022)

3: Formation

Formation de 6 H (Septembre 2022)

Intégration dans le BMF (2023)



05



L'accompagnement des Sections Loisir

Un accompagnement de plusieurs sortes :



FONDS D'AIDE
AU FOOTBALL AMATEUR



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE
CRÉATRICE DE PLAISIR



Un accompagnement
financier

Un accompagnement
matériel

Un accompagnement
humain

Le Fonds d'Aide au Football Amateur

Le Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) est une contribution annuelle de la Fédération Française de Football (F.F.F.) d'environ 15 millions d'euros, qui vise à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur. Cette enveloppe budgétaire est alimentée en grande partie par les partenariats majeurs de la F.F.F., ainsi que par la Ligue du Football Professionnel par solidarité auprès du football amateur.



**FONDS D'AIDE
AU FOOTBALL AMATEUR**

Une possibilité d'aide au financement d'infrastructures adaptées à votre Section Loisir



Aide de **30 000 €** dans la limite de **50%** du montant HT des travaux



Aide de **20 000 €** dans la limite de **50%** du montant HT des travaux + aide supplémentaire possible pour la couverture



Aide de **15 000 €** dans la limite de **50%** du montant HT des travaux + aide supplémentaire possible pour la couverture

**Retrouvez toutes les informations sur le F.A.F.A. sur le site de la F.F.F. :
<https://www.fff.fr/FAFA>**

L'Agence Nationale du Sport

La F.F.F. relance cette année la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport au profit de ses clubs affiliés. La campagne est ouverte jusqu'au 31 mai. La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions en faveur des projets portés par ses clubs par rapport à ses priorités de développement, à savoir :

- **La promotion du Sport Santé**
- La diversification de ses pratiques
- Le développement de la pratique féminine
- La structuration de ses clubs
- Le rôle éducatif, social et solidaire du football



Aide au financement pour des actions menées par le club pour promouvoir le Sport Santé.



- Création d'une Section Loisir « Foot en marchant » ou « FitFoot »
- Création d'une Section Loisir
- Organisation d'initiations ou d'évènements avec de nouveaux publics

Retrouvez toutes les informations sur la possibilité de subvention A.N.S en contactant votre District

Un accompagnement matériel des Sections Loisir :



Pour une communication adaptée

Pour une pratique facilitée

Des supports de communication « clé en main » :

La F.F.F. met à votre disposition des logos, des affiches personnalisables et des éléments pour vos réseaux sociaux afin de bien communiquer sur votre activité Loisir.

Le Logo spécial « Section Loisir » vous permet de communiquer de manière officielle sur la reconnaissance des instances pour votre Section Loisir.



SECTION
**FOOT
LOISIR**



Un guide pour l'accompagnement et le développement de la Section Loisir dans les clubs :

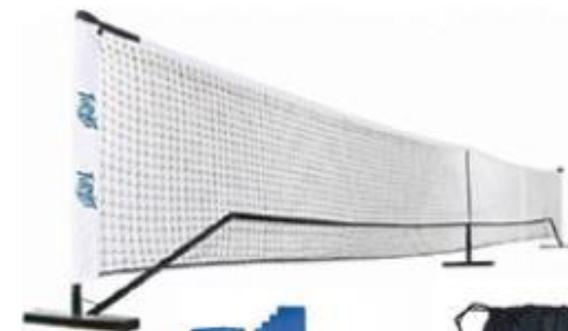
Un guide reprenant les axes forts du développement du Foot Loisir est à la disposition des clubs.

Tous les éléments vous seront transmis à la fin de la présentation via un lien de téléchargement.



Du matériel sportif adapté à votre pratique :

En fonction de la pratique que vous mettez en place dans votre Section Loisir, la F.F.F. vous accompagne en vous dotant de matériel spécialement dédié à votre Section Loisir.



Du matériel sportif adapté à votre pratique :

Il s'agit d'une dotation d'accompagnement et non une dotation de lancement.

A l'heure actuelle, **1500 Sections Loisir** ont été identifiées dans les territoires.



Un accompagnement humain de la part des instances

Les Districts, les Ligues et la F.F.F. sont à vos côtés pour vous accompagner dans votre projet de création et de développement d'une Section Loisir.

Ce projet doit être totalement intégré dans votre projet club et peut vous permettre de dynamiser la vie de votre club.



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE
CRÉATRICE DE PLAISIR



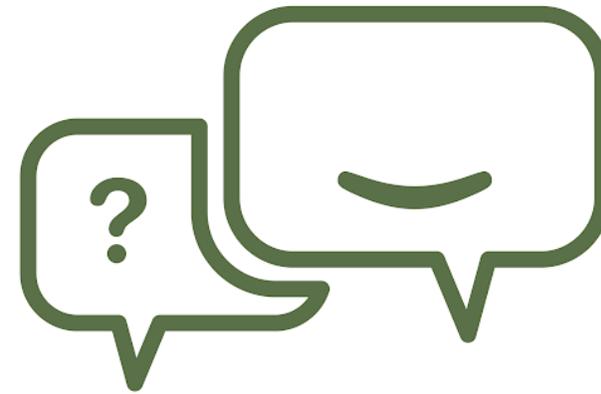
06



Questions / Réponses



Posez vos questions dans l'onglet conversation
afin que nous puissions y répondre à l'oral, pour
donner l'information au plus grand nombre



Les prochains rendez-vous

Dynamiser le PEF dans son club

- Jeudi 28 octobre 2021 de 18h00 à 19h00

Vivez l'aventure AFM Téléthon

- Mardi 2 novembre 2021 de 18h00 à 19h00

Construire un terrain « nouvelles pratiques » dans son club

- Jeudi 4 novembre 2021 de 18h00 à 19h00

La protection des licencié(e)s

- Mercredi 10 novembre 2021 de 18h00 à 19h00

Présentation des dispositifs FAFA Equipement et Transport 2021/2022

- Jeudi 18 novembre 2021 de 18h00 à 19h00

